**LE FONCTIONNEMENT DU MARCHE DU TRAVAIL**

DOSSIER ELEVE

**Objectifs :**

* Faire le lien entre les notions acquises en 1ère et la notion de marché du travail,
* Repérer et comprendre les facteurs qui influencent l'offre et la demande de travail,
* Observer des tendances chiffrées du taux d'activité, des contrats de travail,
* Appréhender les caractéristiques spécifiques du marché du travail.

**Introduction :**

**Vidéo Universcience – Le marché du travail –**

Source : <http://www.cite-sciences.fr/au-programme/expos-temporaires/economie-krach-boom-mue/film-animation-marche-travail.html>

1ère partie : Le marché du travail est-il un marché comme les autres ?

**Document 1 : Offres d'emplois, site de Pôle Emploi**

*Annonce n° 1 : Acheteur/Acheteuse d'espaces - Élaboration de plan média*

Description de l'offre : Acheteur / Acheteuse d'espaces -NTIC- (H/F) - De formation supérieure Bac+5 Informatique (Ingénieur ou Universitaire), vous justifiez d'une première expérience en tant qu'acheteur IT. Dynamique et autonome, vous savez vous adapter rapidement à un environnement multiculturel et innovant et êtes habitué(e) à travailler en mode projet. Vous êtes reconnu(e) comme un leader, faites preuve de réactivité et d'influence et êtes doté (e) de réelles capacités de négociation. Vous maitrisez l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral. Votre rôle sera d'analyser les besoins en termes de sous-traitance. Vous aurez pour principales missions : •Analyser, définir et suivre les besoins de frais généraux •Consulter et sélectionner les prestataires •Sécuriser les contrats d’achat de prestation •Assurer le suivi et l’amélioration des prestataires •Étude de la satisfaction en interne •Organisation d’appels d’offres

Expérience : 2 ans exigé

Formation : Bac + 5 ou équivalent exigé

Salaire indicatif : Annuel de 50 000 € (soit 4 170 € par mois)

*Annonce n° 2 : Serveur/Serveuse de restaurant*

Description de l'offre : Vous êtes chargé(e) d'accueillir, conseiller le client dans ses choix de plats, effectuer le service des plats en salle, procéder à l'encaissement, débarrasser les tables.
Vous travaillerez du lundi au dimanche avec une amplitude horaire de 11H00 à 15H30 et de 18H00 à 00H30

Qualification : Employé non qualifié

Expérience : Débutant accepté

Salaire indicatif : Mensuel de 1466.63 Euros à 1500 Euros sur 12 mois

**A partir de vos connaissances et du document 1 :**

1. **Identifiez les agents économiques à l'origine de ces 2 annonces et les agents susceptibles de satisfaire ces annonces. Précisez qui représente l'offre et la demande.**
2. **Expliquez l'écart entre les salaires proposés.**
3. **Schématisez les différentes composantes du marché du travail.**

**2ème partie : Quels éléments influencent la quantité d'offre et de demande sur le marché du travail ?**

**Document 2 : La décision des acteurs face au travail**

Un salarié gagne à l'Euromillions

Une étudiante souhaite financer ses vacances d'été

Un couple désire s'acheter une plus grande maison

1. **Indiquez, pour chaque cas, la motivation des personnes vis-à-vis du marché du travail.**

**Document 3 : Tableaux de l'économie française – édition 2016 - INSEE, enquêtes emploi**

**Source :** [**http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\_id=0&ref\_id=T16F041**](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T16F041)

En 2014, selon l'enquête Emploi, la population active est estimée à 28,6 millions de personnes de 15 ans ou plus en France métropolitaine. Elle regroupe 25,8 millions d'actifs ayant un emploi et 2,8 millions de personnes au chômage. Le reste de la population âgée de 15 ans ou plus constitue la population inactive […]. Depuis 2005, la population active a augmenté de 1,3 million de personnes avec une participation croissante des femmes au marché du travail. [...]

En 2014, la population des 15-64 ans continue de diminuer. La décélération de cette population en âge de travailler puis son recul à partir de 2011 s'explique principalement par le net ralentissement de la population âgée de 50 à 64 ans. Cependant, le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans a fortement augmenté depuis 2005 (+ 1,6 million) [...]. Avec les dispositifs de recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation pour partir en retraite à taux plein, la participation des seniors au marché du travail continue de progresser de façon ininterrompue malgré la crise de 2008. Le taux d'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans est ainsi passé de 56,5 % en 2009 à 63,1 % en 2014 [...]. Le taux d'activité des 15-24 ans diminue pour s'établir à 40,4 % pour les hommes et à 33,7 % pour les femmes. Trois quarts des hommes et deux tiers des femmes entre 15 et 64 ans sont en activité.

La population active a crû de 1,5 million de personnes en dix ans. Selon le scénario central des projections de population active, le nombre d'actifs serait de 30,1 millions de personnes en 2030 et atteindrait 31,2 millions en 2060. Du fait de la croissance de la population âgée, il n'y aurait plus que 1,5 actif pour un inactif de plus de 60 ans en 2060.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Taux d'activité dans quelques pays****de l'UE en 2014,****source Eurostat (extrait)**

|  |  |
| --- | --- |
| Pays | Taux d'activité, en % |
| Allemagne | 77,7 |
| Belgique | 67,7 |
| Espagne | 74,2 |
| France | 71,4 |
| Hongrie | 67 |
| Italie | 63,9 |
| Roumanie | 65,7 |
| Suède | 81,5 |
| **UE** | **72,3** |

 |

1. **Repérez les catégories de personnes qui constituent la population active.**
2. **Que représente le chiffre 71,4 du tableau. Comment calcule-t-on le taux d'activité ?**
3. **Relevez les évolutions du taux d'activité par tranche d'âge et par sexe.**
4. **Listez les facteurs à l'origine des évolutions de la population active**
5. **Comparez le taux d'activité de la France par rapport aux autres pays de l'UE.**

**Document 4 : Le choix de la combinaison productive**

Les dirigeants de l'entreprise Duret réfléchissent au choix de leur combinaison productive.

Voici les 3 options :

**N° 1** : 8 machines et 40 salariés ; **N° 2** : 16 machines et 20 salariés ; **N° 3** : 24 machines et 12 salariés.

Le coût annuel d'une machine est de 84000 € et celui d'un salarié 37200 €.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Combinaison productive | Coût du travail | Coût du capital | Coût de production total | Quantité fabriquée | Productivité(\*) |
| Option n°1 |  |  |  | 420000 |  |
| Option n°2 |  |  |  | 430000 |  |
| Option n°3 |  |  |  | 440000 |  |

\* La productivité est définie comme le rapport, en volume, entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir

1. **Complétez le tableau et guidez le choix des dirigeants de l'entreprise en présentant vos arguments.**
2. **Quelle sera la demande de travail de l'entreprise Duret sur le marché ?**

**Document 5 : Métiers du luxe, panorama du secteur. Source : Les métiers.net, mise à jour août 2015**

Environ 170.000 personnes collaborent au secteur du luxe en France : création, fabrication, production, logistique, distribution sélective, marketing, publicité. A ce chiffre, il faut ajouter les 100 000 personnes qui travaillent dans les maisons du luxe français implantées à l'étranger.

Alliant tradition, savoir-faire et création, le luxe demeure un secteur dynamique qui crée de l'emploi industriel. Depuis 10 ans, les maisons du Comité Colbert ont ouvert 22 sites de production en France (Dalloyau, Hermès, Lenôtre, Longchamp, Louis Vuitton...). Près de 50 % de leurs effectifs sont en moyenne consacrés à la production.

En dehors du prêt-à-porter, fortement délocalisé, et de quelques savoir-faire spécifiques, comme la broderie ou l'horlogerie, la production haut de gamme est très majoritairement réalisée en France.

Le luxe français, notamment l'artisanat de luxe, s'exporte très bien sur un marché international, où il continue d'occuper la 1re place en dépit de la progression de la concurrence.

En 2012, l’Europe demeure la 1re zone consommatrice de luxe avec 35 % de parts de marché, suivie par les Amériques (31 %), l’Asie Pacifique (20 %) et le Japon (9 %).

En Europe, les marchés sont devenus matures et vieillissants avec une clientèle spécifique, tandis qu'il existe dans les pays émergents (Chine en tête, Brésil, Russie, Inde) des marchés en plein développement avec l'apparition d'une classe moyenne et aisée, qui aspire à se différencier par la consommation.

Repère :
En France, deux groupes leader se partagent le marché du luxe : LVMH (Louis Vuitton, Moët Hennessy et plus de 50 autres marques : Dior, Céline, Kenzo, Givenchy, Fendi, Tag Heur, Chaumet, Sephora...) qui est le n°1 mondial et Kering (Gucci, Saint Laurent, Balenciaga, Bottega Veneta, Boucheron, Pomellato...).

1. **Expliquez si la demande de travail des entreprises du luxe (ex. LVMH) est positive ou négative sur le marché du travail.**

**3ème partie : Le marché du travail a-t-il des spécificités ?**

**Document 6 : Les rencontres économiques (22/09/2015) -Thème : Faut-il réformer le marché du travail ?**

[**http://www.economie.gouv.fr/igpde-seminair****es-conferences/reforme****r-marche-travail-22-septembre-2015**](http://www.economie.gouv.fr/igpde-seminaires-conferences/reformer-marche-travail-22-septembre-2015)

**La crise survenue à partir de 2008 s’est traduite en France comme dans les autres pays touchés par une augmentation importante du chômage. Il dépasse 10 % des actifs depuis mi-2012 et concerne près d’un quart des actifs de 15 à 24 ans. Mais, contrairement à d’autres pays comme l’Allemagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis, et malgré le volontarisme des pouvoirs publics, le chômage n’amorce pas encore de décrue. Par ailleurs, depuis le début des années 1970, les périodes de baisse du chômage sont restées très limitées, au point de faire apparaître le phénomène comme un mal quasi inéluctable.**

**En France, le marché du travail présente des spécificités. Il est fortement régulé à la fois par des dispositions législatives et conventionnelles au niveau des branches et des entreprises. Cette régulation a été mise en place pour protéger les salariés, la grande majorité disposant de contrats à durée indéterminée avec une protection sociale étendue. Mais une partie croissante enchaîne les contrats précaires, notamment en début de carrière. Par ailleurs, cette forte régulation est accusée de renchérir le coût du travail, et donc de générer du chômage.**

**Document 7 : Emploi : La part des CDI reste stable mais celle des CDD courts explose – 24/04/2014**

<http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/emploi-part-cdi-reste-stable-mais-celle-cdd-courts-explose-20140424.html>

|  |
| --- |
| Le Conseil d’orientation pour l’emploi (COE) a publié le 8 avril 2014 un rapport sur l’évolution des formes d’emploi.Depuis le début des années 2000, la répartition entre emploi non salarié, emploi permanent (CDI) et emploi temporaire (CDD et intérim) semble plus stable :* La part de l’emploi non salarié, qui avait beaucoup régressé au cours des années 1980 et 1990, s’est stabilisée. Elle connaît même un certain regain depuis 2008 du fait de la progression des indépendants sans salariés.
* Après une forte progression au cours des années 1980 et 1990, la part des emplois temporaires (CDD, intérim) se stabilise autour de 13,5% de l’emploi salarié. Hors contrats aidés, la hausse des CDD est deux fois moins importante entre 1980 et 2000, et se poursuit légèrement après.
* La part des CDI reste la forme dominante d’emploi (autour de 87% de l’emploi salarié).

Ces différentes catégories (indépendants, CDI, CDD et intérim) sont toutefois traversées par d’importantes évolutions :* Les contrats temporaires sont de plus en plus courts : les CDD de moins d’un mois progressent très fortement depuis 2003 et la durée moyenne des missions d’intérim raccourcit depuis 2008. L’emploi temporaire concerne désormais plus de 50% des jeunes.
* Le travail à temps partiel progresse, les horaires décalés et variables se développent également. Le télétravail connaît un essor relativement important depuis les années 2000.

Par ailleurs, des formes d’emploi plus récentes, aux frontières entre salariat et emploi indépendant, sont apparues :* L’auto-entreprise a connu un essor très rapide, mais les revenus des auto-entrepreneurs restent pour la plupart très faibles.
* Des formes hybrides de travail indépendant dans lesquelles l’entrepreneur se voit imposer par une entreprise dont il dépend certaines modalités d’organisation de son travail (franchise notamment) se développent.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Document 8 : La part des CDD dans les embauches depuis 15 ans (source : Site Entreprise Ouest-France.fr)** | 1. **Indiquez la spécificité du marché du travail français évoqué dans le document 6.**
2. **Surlignez dans le document 7 les différentes formes d'emplois sur le marché du travail.**
3. **Décrivez l'évolution de l'emploi salarié à partir des documents 7 et 8.**

 |

**Document 9 : Dessin publié sur le site du web pédagogique**



Précédemment, vous avez constaté que le salaire résultait de la rencontre entre l'offre et la demande. Néanmoins, d'autres paramètres interviennent.

**16) A partir de votre réflexion personnelle, complétez le schéma.**

Loi de l'O et la D :

Si O de travail < D de travail alors salaire élevé

Si O travail > D travail alors salaire faible

**Comment se fixe le salaire ?**